

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 11 FÉVRIER 2025**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h16

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

0.2 Præsidium

Que Bernie Veilleux-Trinh et Mélianne B. Quintal assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit :

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Avis de motion

1. Budget

2. Élections

3. Café

4. Traitement des avis de motion

5. Positionnements politiques

6. Procédures de clôture

6.1 Questions à l'exécutif

6.2 Varia

6.3 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Reconnaissance territoriale

0.4 Avis de motion

Que l'on mette à jour l'Annexe D des Statuts et règlements afin qu'elle se lise comme suit :

ANNEXE D – ORGANISMES

Le Trait d'Union (TDU)

Le Trait d'Union est l'organe de presse officiel des étudiantes du Collège de Maisonneuve. Ce journal a comme principal mandat la couverture de l'information interne du Collège – vie étudiante, pédagogie, actualité administrative pertinente – et l'information étudiante sur la scène nationale et internationale. Il s'attarde aussi à tout autre événement non couvert par les médias traditionnels qui intéresse les étudiantes. Il se veut également une tribune où les étudiantes peuvent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent. Enfin, il est un endroit de découvertes et d'expression artistique.

Comité de la radio étudiante de Maisonneuve (CREM)

Le Comité de la radio étudiante de Maisonneuve est responsable de la diffusion d'émissions de radio à l'intérieur des murs du Collège. Il se veut un lieu de diffusion alternatif où les étudiantes peuvent bénéficier d'un endroit pour s'initier à la radio (animation, musique, recherche, technique, etc.).

Club de jeux de rôles et de stratégies de Maisonneuve (CJRSM)

Le club de jeux de rôles et de stratégies de Maisonneuve est un lieu de rassemblement pour les amatrices de jeux de rôles et de stratégies. Il est responsable de l'organisation d'activités, certaines ouvertes à toutes, d'autres pour les membres, en lien avec ce mandat.

Groupe écologiste de Maisonneuve (GEM)

Le groupe écologiste de Maisonneuve est responsable de la promotion et de la mise en application des positions écologistes de la SOGÉÉCOM. Il se veut un lieu de réflexions, d'actions et d'échanges visant à promouvoir une vision globale des problèmes environnementaux. C'est par l'action et la sensibilisation et que le GEM remplit son mandat.

Comité féministe de Maisonneuve

Le Comité féministe de Maisonneuve a pour mission la promotion et la sensibilisation au féminisme au sein de la communauté étudiante. Il représente un lieu de rencontre privilégié encourageant les discussions ou la planification d'actions ou d'activités en lien avec les luttes féministes.

Comité O.P.E.N

Le Comité O.P.E.N se veut un lieu de rassemblement et de partage pour toute personne se sentant concernée, intéressée et/ou attirée par les enjeux liés aux identités, orientations et/ou pratiques sexuelles, amoureuses et de genre, ou par l'asexualité. Il se veut aussi une association ayant comme mandat la lutte pour la démystification et la conscientisation des questions liées au genre et à la sexualité et un lieu privilégié pour réfléchir, échanger et agir politiquement quant à ces enjeux.

Front de réflexion anticapitaliste (FRAC)

Le FRAC a comme but d'informer et de discuter des alternatives au capitalisme et des luttes sociales en cours, de réfléchir aux actions possibles pour contrer les problèmes sociaux et de mobiliser les masses étudiantes.

Comité pour le logiciel libre de Maisonneuve (COLLIM)

Le COLLIM a pour but de promouvoir l'utilisation du logiciel libre en offrant de l'information, en sensibilisant les usagères sur l'importance et les avantages du logiciel libre et en apportant un contexte favorable à son utilisation et ce, auprès de toute la communauté du Collège.

Club de plein air le Mistral

Le club de plein air le Mistral est un organisme dédié à la promotion d'activités de plein air et de voyage.

Club Vidéoludique de Maisonneuve

Le Club Vidéoludique a pour but de procurer à ses membres un endroit où celles-ci peuvent jouer aux jeux vidéos ainsi qu'un environnement propice à la socialisation. Il permet à des étudiantes partageant une passion de se rencontrer et faire ce qu'elles aiment le plus : jouer aux jeux vidéos. Des clubs similaires existent dans d'autres cégeps, ce qui permet des rencontres inter-institutions. Des tournois et des activités sont aussi fréquemment organisés.

Comité Animé

Le comité Animé de Maisonneuve a pour but de divertir et de faire la promotion de la culture asiatique. Il propose différentes activités à ses membres et à l'ensemble de la communauté étudiante de Maisonneuve.

Improvisation Maisonneuve

Improvisation Maisonneuve est un groupe qui a pour objectif de rassembler les étudiantes désirant se divertir en participant à des matchs amicaux d'improvisation. Le groupe a pour mandat d'organiser des activités ouvertes à toutes et d'animer la vie étudiante.

L'avis de motion est considéré reçu

1. Budget

Que la permanence administrative fasse une présentation de cinq minutes sur les états financiers et la proposition de révision budgétaire du conseil des organismes pour l'hiver 2025.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que l'on adopte la proposition budgétaire du Conseil des Organismes de la SOGÉÉCOM.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Amendement : Que l'on augmente le budget du CJRSM de 4000 à 6000\$

Dûment proposée

Dûment appuyée

Battue à faible majorité

Amendement : Que l'on augmente le budget de Danse de 700 à 1000\$

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Retour sur la principale telle qu'amendée

AU

2. Élections

Que l'on tienne l'élection pour les postes vacants des exécutifs de la SOGÉÉCOM, du TDU (journal étudiant le Trait d'Union), du CREM (Radio étudiante) et l'élection des délégué-es au Conseil d'administration pour l'année 2024-2025;

Que pour chaque poste présenté par l'animation, les candidats et candidates aient une période de présentation de 2 minutes, suivie de questions-réponses de 3 minutes et que l'on passe au vote à main levée en l'absence des candidat-e-s;

Que l'on accepte les candidatures spontanées pour les postes qui n'ont pas eu de candidatures à l'avance

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Candidatures soumises plus de 24h avant l'Assemblée générale pour les déléguées au conseil exécutif :

Anais Parthenais se présente au poste de déléguée à l'interne

Maryam Khلیل se présente au poste de déléguée à la trésorerie

Candidatures soumises plus de 24h avant l'Assemblée générale pour les adjointes au conseil exécutif :

Édouard Goupillon se présente au poste d'adjoint à l'interne

Ève-Marie Devoyault se présente au poste d'adjointe à la pédagogie

Elise Bouvier-Genders se présente au poste d'adjointe à la trésorerie

Candidatures spontanées lors de l'Assemblée Générale

Laurent Ricard se présente au poste de délégué à l'animation culturelle

Proposition d'élire en bloc les personnes ci-haut

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Conseil d'administration du Collège de Maisonneuve

*Anaïs Parthenais se présente au poste de déléguée étudiante en préuniversitaire
Élue à l'unanimité*

Conseil exécutif du Trait d'union (Journal)

Haneen Omar se présente au poste de chef de pupitre Tribune libre
Élue à l'unanimité

3. Café

QUE le comité café fasse une présentation de 5 minutes de l'état de la situation de la campagne pour la mise en place d'un café étudiant.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Considérant la lutte menée pour le retour d'un café étudiant suite à la fermeture de l'Escale ;

Considérant le besoin d'un café étudiant abordable ;

Considérant l'importance d'espaces étudiants, par et pour les étudiantes dans l'espace physique du Collège.

QUE la structure du café étudiant soit une coop de solidarité, divisée entre les différentes populations du Collège, soit la population étudiante, les travailleuses du café étudiant, les enseignantes, le personnel de soutien et les professionnelles non enseignantes ;

QUE l'assemblée générale mandate le comité structurel de commencer les négociations avec l'administration pour un local destiné au café étudiant.

QUE le comité structurel aille chercher l'appui des différents groupes dans le Collège pour la création d'une coop de solidarité.

QUE le comité structurel présente une charte pour la coop de solidarité à une prochaine assemblée générale.

QUE le comité structurel appelle une assemblée générale de fondation du café étudiant.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

4 Avis de motion

QUE l'on modifie les articles 58 et 69 des statuts et règlement de la SOGÉÉCOM de façon à ce qu'ils se lisent comme suit :

Article 58 : La déléguée aux affaires féministes

Elle :

- a) Convoque les réunions du Comité féministe*
- b) Siègne d'office au Comité féministe, le coordonne et fait le lien avec le Conseil exécutif;*
- c) Siègne d'office à toute instance féministe dont est membre la SOGÉÉCOM;*
- d) Articule les positions féministes adoptées en Assemblée générale et réfléchit à des nouvelles orientations féministes possibles;*
- e) S'assure que le travail d'information et de diffusion qui touche les affaires féministes au sein de la SOGÉÉCOM (bulletin d'information, tracts, dépliants, etc.) soit accompli, et ce, conformément aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité féministe;*
- f) S'assure de la création et du maintien d'un espace sécuritaire (Safe Space) au sein de la SOGÉÉCOM.*

Article 69: Comité féministe

Le Comité féministe de la SOGÉÉCOM a pour mission la promotion et la sensibilisation au féminisme et toute lutte contre le patriarcat au sein de la communauté étudiante. Il représente un lieu de rencontre privilégié encourageant les discussions et la planification d'actions ou d'activités en lien avec toute cause féministe

Le Comité féministe est responsable d'organiser la mobilisation autour des revendications féministes de la SOGÉÉCOM. Il peut aussi initier des actions sur des sujets ponctuels ou systémique qui respectent la mission et les positions féministes de la SOGÉÉCOM.

La déléguée aux Affaires féministes est responsable de la coordination Comité féministe. Le Comité féministe est libre de décider si ce dernier est mixte ou non-mixte. Une étudiante peut être expulsée à majorité des deux tiers (2/3) des membres présentes pour des motifs d'entrave seulement.

Dûment ouvert

Dûment appuyé

AU

5. Positionnements Politiques

5.1 Position pour le boycott d'Amazon

Considérant les positionnements politiques et principes de solidarité syndicale de la SOGEECOM;

Considérant les mandats Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) de la SOGEECOM;

Considérant la collaboration d'Amazon dans la campagne génocidaire de l'État israélien contre le peuple palestinien ;

Considérant que la multinationale américaine Amazon, possédée par le second homme le plus riche du monde, a préféré jeter à la rue 3500 travailleur-euses durant une grave crise inflationniste et du logement plutôt que reconnaître un syndicat faisant preuve de bonne foi durant les négociations ;

Considérant qu'avant même la fermeture des entrepôts du soi-disant Québec, Amazon payait à ses employé-es un salaire de misère, étaient l'une des compagnies affichant le plus d'accidents du travail dans la province, et menait des campagnes anti-syndicales illégales dans ses entrepôts ;

Considérant qu'Amazon a tenté de renverser le code du travail québécois pour enlever aux travailleur-euses québécois-es les droits qu'ils ont acquis par la lutte ;

Considérant qu'Amazon exploite le statut précaire des travailleur-euses migrant-es avec un système de contrats d'emplois renouvelés à la pièce, de façon arbitraire et sans préavis.

QUE la SOGEECOM applique la campagne "Ici, on boycotte Amazon";

QUE la SOGEECOM cesse complètement d'utiliser Amazon, AWS, et tous les services liés ou appartenant à la multinationale ;

QUE la SOGEECOM fasse pression l'administration du collège de Maisonneuve afin qu'elle cesse complètement d'utiliser Amazon, AWS, et tous les services liés ou appartenant à la multinationale ;

QUE la SOGEECOM encourage ses membres et ses comités à cesser complètement d'utiliser ces mêmes services ;

QUE la SOGEECOM encourage ses membres à participer aux actions de mobilisation initiées par "Ici, on boycotte Amazon".

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

5.2 Position de solidarité CSU SSMU – SOGÉÉCOM

Considérant que l'équipe exécutive majoritairement BIPOC du CSU a fait l'objet de tentatives répétées de répression politique à caractère raciste de la part de l'administration de Concordia;
Considérant que la CSU a reçu une lettre inquiétante de l'administration, qui utilise un langage raciste et stigmatisant, tel que le mot « terroriste »;

Considérant que la lettre reçue par le CSU de la part de l'administration contenait une rhétorique capacitiste et anti-masquage, dans le cadre d'une campagne visant à criminaliser la pratique du masquage dans le cadre d'une pandémie en cours ;

Considérant que les capacités de réservation d'espace du CSU ont été révoquées dans cette lettre, ce qui a mis en péril le lieu du congrès des 8 et 9 février deux jours seulement avant qu'il ne se tienne ;
Source de la lettre : https://www.instagram.com/p/DFvqbqQRzkg/?hl=en&img_index=2

Considérant que le SSMU a été la cible d'attaques légales et d'injonctions de la part d'acteurs pro-ionistes politiquement motivés après que ses membres aient voté en nombre record pour des initiatives politiques condamnant le génocide en Palestine et les actions répressives de l'administration de McGill ;

Considérant que l'administration de McGill a utilisé son protocole d'accord (MoA) avec le SSMU pour forcer le SSMU à se dissocier des organisations pro-palestiniennes et à refuser d'adopter des politiques et des positions politiques pro-palestiniennes soutenues par la population,

QUE la SOGÉÉCOM soit solidaire de la Société des étudiants de l'Université McGill et de l'Union étudiante de Concordia qui subissent la répression politique et la violence institutionnelle de leurs administrations respectives pour s'être opposées au génocide et à la répression injustifiée ;

QUE la SOGÉÉCOM condamne le racisme anti-palestinien dont les membres BIPOC de l'exécutif ont été victimes de la part de l'administration de l'Université Concordia;

QUE la SOGÉÉCOM condamne l'attaque contre le droit d'accès à l'espace public des étudiant-e-s de la part de l'administration de Concordia à la suite de l'assemblée générale extraordinaire historique de la CSU qui a voté massivement en faveur du BDS (boycott, désinvestissement, sanction);

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

5.3 Position pour l'accessibilité, la gratuité et la décolonisation des transport en commun

Considérant les positions de la SOGÉÉCOM pour la gratuité des transports en commun, la dignité humaine et la libération de la Palestine et sa campagne en cours.

Considérant les projets de transports ferroviaires complètement inaccessibles pour les Palestinien.nes sur leur territoire souverain en construction par l'entité sioniste et financées par 5,4 milliards de \$ par la caisse de dépôt et placement du Québec à Alstom et WSP global dans leurs objectifs coloniaux et d'apartheid.

Considérant les services de transports du « Québec » inaccessibles économiquement et pour certaines communautés racisées et autochtones et dans certaines régions et quartiers, notamment dans l'Est de « Montréal ».

Que la SOGÉÉCOM et le GEM revendique le désinvestissement des 12,4 milliards de \$ aux entreprises sionistes et pro-sionistes de la CDPQ et le refinancement des 5,4 milliards de \$ vers la gratuité, l'accessibilité et l'anti-colonialisme des services de transports en commun au « Québec ».

Que la SOGÉÉCOM et le GEM s'engagent à établir des liens avec les groupes écologistes et Désinvestir pour la Palestine (D4P) afin de mener une campagne de transport en commun anti-coloniale et intersectionnelle.

Que la SOGÉÉCOM envoie un avis de motion pour une nouvelle revendication de campagne de la CRUES contre l'apartheid des transports en Palestine financé par les 5,4 milliards de \$ et le réinvestissement de cette somme dans le transport en commun dans la gratuité et l'accessibilité et l'anti-colonialisme des services de transports en commun au « Québec »

Dûment proposée
Dûment appuyée
AU

5.4 Position Contre les coupures budgétaires en éducation publique

Considérant les multiples coupures budgétaires dans l'éducation publique de la dernière année annoncées par le gouvernement Legault, notamment :

- La fermeture de 40 % des cours de francisation donnés au Québec dans la dernière année (Radio-Canada, 8 novembre 2024);
- 200 \$ millions de compressions dans les budgets des centres de services scolaires de la province causant, entre autres, la suppression d'aide alimentaire aux élèves et de sorties culturelles (Le Journal de Québec, 17 janvier 2025);
- 400 \$ millions de coupures dans l'entretien des bâtiments des écoles primaires, secondaires et des cégeps (Le Devoir, 10 juillet 2024);
- Le retrait du programme d'aide à l'emploi pour les étudiant-es de l'étranger sans diplômes (Radio-Canada, 29 janvier 2025);
- Le retrait du programme de Bourses Perspective Québec, une allocation financière de 1500 \$ à 2500 \$ par session d'études réputées à temps plein pour la durée de la formation des personnes étudiantes dans des programmes d'études postsecondaires jugés comme « cruciaux » pour lutter contre la « pénurie de main-d'œuvre » (La Presse, 6 février 2025);

Considérant que, malgré leurs multiples failles, les programmes d'aide à l'emploi aux étudiant-es de l'étranger et les Bourses Perspectives donnaient tout de même accès à des montants d'argent primordiaux aux personnes étudiantes, leur permettant de lutter contre la précarité;

Considérant que ces mesures de « resserrement de la ceinture budgétaire » ne peuvent être que considérées comme des attaques austéritaires contre le système d'éducation publique et la population étudiante.

QUE la SOGÉÉCOM dénonce publiquement les multiples coupures budgétaires dans l'éducation publique, dont;

- La fermeture de 40 % des cours de francisation donnés au Québec dans la dernière année (Radio-Canada, 8 novembre 2024);
- 200 \$ millions de compressions dans les budgets des centres de services scolaires de la province causant, entre autres, la suppression d'aide alimentaire aux élèves et de sorties culturelles (Le Journal de Québec, 17 janvier 2025);
- 400 \$ millions de coupures dans l'entretien des bâtiments des écoles primaires, secondaires et des cégeps (Le Devoir, 10 juillet 2024);
- Le retrait du programme d'aide à l'emploi pour les étudiant-es de l'étranger sans diplômes (Radio-Canada, 29 janvier 2025);
- Le retrait du programme de Bourses Perspective Québec, une allocation financière de 1500 \$ à 2500 \$ par session d'études réputées à temps plein pour la durée de la formation des personnes étudiantes dans des programmes d'études postsecondaires jugés comme « cruciaux » pour lutter contre la « pénurie de main-d'œuvre » (La Presse, 6 février 2025);

QUE La SOGÉÉCOM réitère ses demandes inscrites dans les principes de la CRUES, auxquels elle adhère, afin de contrer ce vent austéritaire, plus spécifiquement :

- pour une éducation publique, gratuite, de qualité, accessible, non discriminatoire, adaptée aux besoins et aux capacités de chaque personne étudiante et libre de toute ingérence de l'entreprise privée ;
- pour un régime d'aide financière universelle permettant d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer des conditions de vie décentes ;
- pour la reconnaissance du travail étudiant et la salarisation de tous les stages ;

QUE la SOGÉÉCOM fasse un appel à ses membres, ainsi qu'aux autres syndicats du Collège, afin qu'ils adoptent des positions similaires qui dénoncent les attaques austéritaires récentes du gouvernement Legault contre l'éducation publique.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Demande de constatation du quorum

Le Quorum n'est plus constaté

L'assemblée est levée à 13h57